
PROJET DE RÈGLEMENT NO RV21-5300

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RV21-5300 intitulé « Règlement de modification d'un règlement d'urbanisme » et modifiant le règlement de zonage no 4300.

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes:

- **QUE** lors d'une séance tenue le 22 mars 2021, le conseil de la Ville de Drummondville a adopté, par résolution, le projet de règlement no RV21-5300;
- **QU'**étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville remplace son habituelle assemblée publique de consultation par une période de consultation écrite de quinze (15) jours qui s'échelonna jusqu'au **vendredi 9 avril 2021 à 16h30**;

QUE, de ce fait, tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec le projet de règlement et les conséquences de son adoption peut le faire en communiquant avec le Service de l'urbanisme;

QUE tout citoyen ou organisme souhaitant formuler un commentaire à l'égard de ce projet de règlement est tenu de le faire en communiquant avec le Service de l'urbanisme;

- **QUE** ce projet de règlement a pour objet d'amender le règlement de zonage no 4300 dans le but :
 - de créer la zone d'habitation H-1244-2 à même une partie de la zone d'habitation H-1244-1 de manière à autoriser la classe d'usages H-1 (habitation unifamiliale) ayant une structure isolée. Cette nouvelle zone inclut de façon approximative un espace situé au nord-ouest de la rue Descartes prolongée et en arrière-lot des terrains donnant vers la 9^e Allée;
 - de créer la zone d'habitation H-1244-3 à même une partie de la zone d'habitation H-1244-1 de manière à autoriser la classe d'usages H-3 (habitation trifamiliale) ayant une structure isolée. Cette nouvelle zone inclut de façon approximative un espace situé sud-est de la rue Descartes prolongée;
 - de créer la zone d'habitation H-1244-4 à même une partie de la zone d'habitation H-1244-1 de manière à autoriser la classe d'usages H-4 (habitation multifamiliale) ayant une structure isolée et un maximum de 4 logements. Cette nouvelle zone inclut de façon approximative un espace situé à l'extrémité de la 9^e Allée et de la rue Descartes prolongée.
 - de prévoir en conséquence, pour les usages autorisés, toutes les normes applicables à la construction des bâtiments et au lotissement;
 - de modifier la grille des usages et normes de la zone d'habitation H-1244-1 de manière à réduire la superficie d'implantation minimale du bâtiment principal et augmenter la marge latérale minimale du bâtiment principal lorsqu'un terrain occupé par un usage faisant partie de la classe d'usages H-1 (habitation unifamiliale) de structure jumelée est adjacent à un terrain occupé par un usage faisant partie de la classe d'usages H-3 (habitation trifamiliale) de structure isolée;

PROJET DE RÈGLEMENT NO RV21-5300

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

Page 2 de 2

La zone d'habitation H-1244-1 inclut approximativement des terrains situés de part et d'autre des rues du Domaine et de Langeais ainsi que dans le prolongement de la rue Descartes au nord-est de la rue Gaillard.

- **QUE** la zone visée par le présent projet de règlement est délimitée telle que montrée au plan ci-dessous faisant partie intégrante du présent avis;
- **QUE** toutes les dispositions de ce projet de règlement **sont susceptibles d'approbation référendaire** et que, en ce sens, la Ville de Drummondville recevra les commentaires des citoyens selon la formule ci-haut indiquée en lieu et place de l'assemblée publique et de la procédure d'approbation référendaire habituellement prévues à cette fin.
- **QUE** l'ensemble des commentaires reçus de la part de citoyens et d'organismes seront transmis au conseil avant qu'il ne prenne une décision à l'égard du projet de règlement à adopter.

Le projet de règlement no RV21-5300 est disponible pour consultation en soumettant une requête en ce sens.

Coordonnées :

Numéro de téléphone : 819 478-6571

Adresse postale : 415, rue Lindsay, C.P. 398 Drummondville, Qc

Adresse courriel : accueil-permis@drummondville.ca

<p>Le règlement concerné aura pour conséquence, notamment, de poursuivre le projet de développement résidentiel Agora situé dans le prolongement de la rue Descartes au nord-est de la rue Gaillard. Ce règlement a notamment pour incidence de créer et modifier certaines zones du secteur ainsi que de prévoir, selon le cas, le type d'usages résidentiels autorisés ainsi que toutes les normes applicables à la construction des bâtiments et au lotissement.</p>

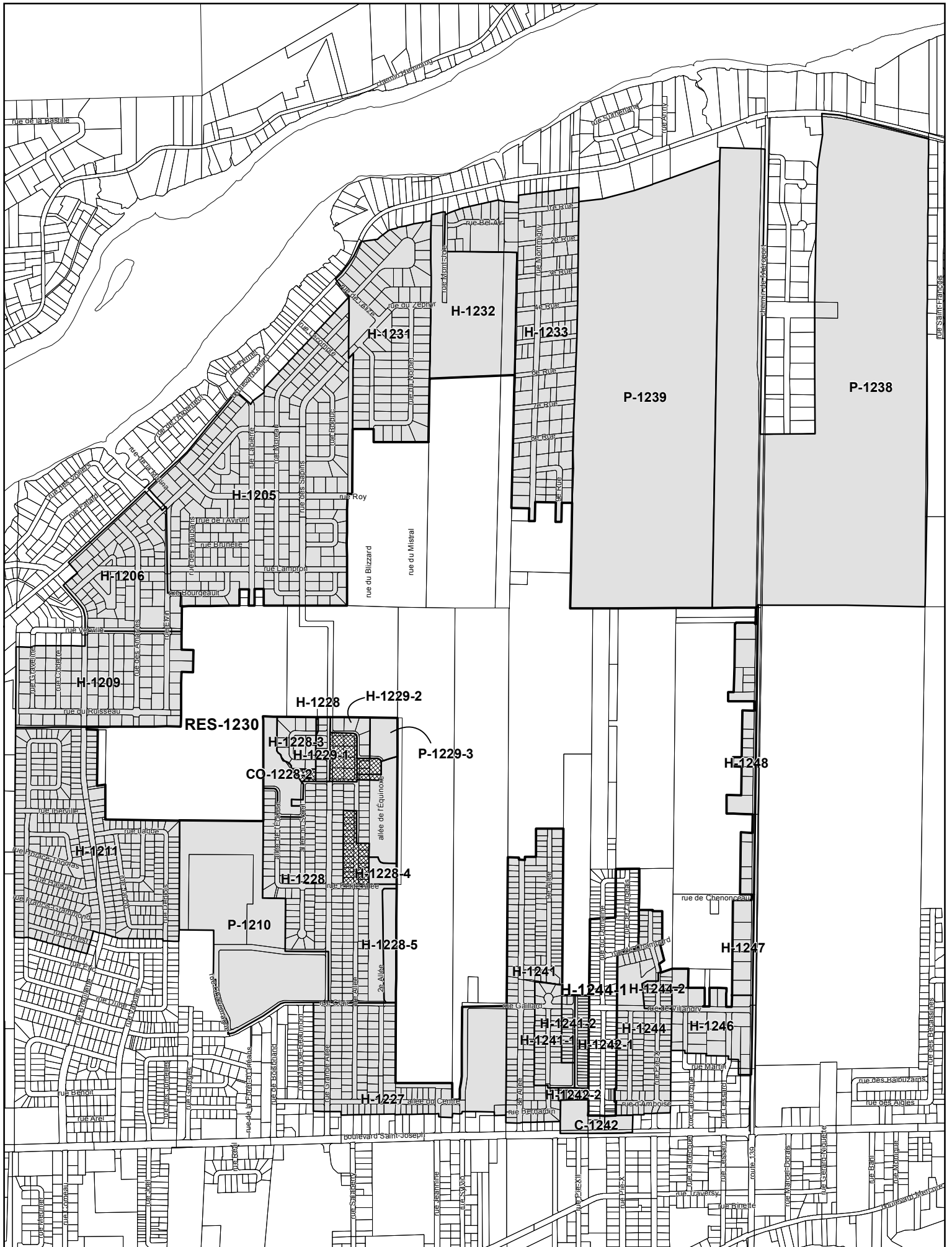
DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 26 mars 2021.




Me Mélanie Ouellet

GREFFIÈRE

PUBLICATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT No. RV21-5300
 ZONES VISÉES ET ZONES CONTIGUËS RELATIVES AU SECOND
 PROJET DE RÈGLEMENT



-  ZONE VISÉE
-  ZONE CONTIGUË
-  ZONE EXCLUE